



AG et AGO associé décédé

Par **mgf31**, le **15/03/2013 à 15:14**

Bonjour à tous, bonjour à toutes.
Je sollicite votre aide afin de savoir exactement comment dois-je procéder pour liquider et dissoudre ma société . Je suis le gérant de cette Sarl et mon associé était co gérant. Malheureusement, celui-ci est décédé en Juin dernier. Il n'y a plus aucune activité économique depuis sa disparition, et je voudrais procéder à l'arrêt complet de l'entreprise. Par ailleurs, il me semble que sa succession n'est toujours pas réglée (dépassement des 6 mois ?) Comment puis je convoquer l'assemblée -des actionnaires en son absence -et procéder aux différentes démarches ? Dois je me faire assister d'un avocat ? Le CFE m'a envoyé une liste de pièces à fournir, mais celles ci sont pour le cas normal de clôture et de dissolution.
Merci de votre aide.